



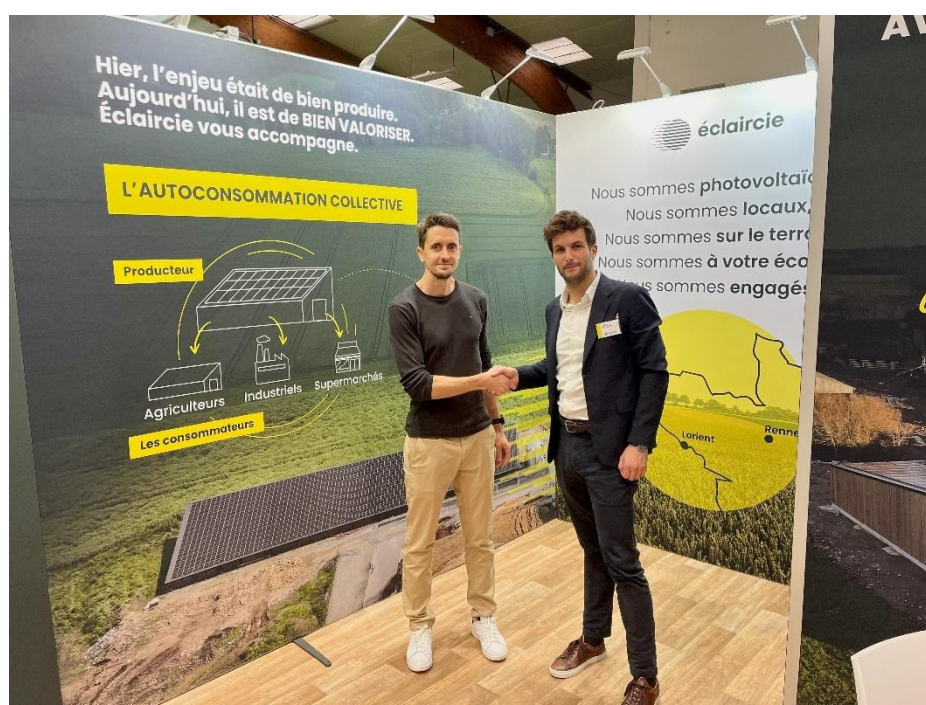
éclaircie



Animergy

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, LE 18 SEPTEMBRE 2025

Éclaircie et Animergy signent un partenariat pour développer 15 MWc de PV en Autoconsommation Collective dans le Grand Ouest



Les deux jeunes sociétés s'associent pour convertir un maximum des centrales photovoltaïques du portefeuille d'Éclaircie en Autoconsommation Collective (ACC). Ce partenariat réunit deux expertises complémentaires : Éclaircie, spécialisée dans le développement de centrales photovoltaïques sur hangars agricoles, et Animergy, qui assure la conduite des opérations d'autoconsommation collective de bout en bout – de l'étude énergétique à la gestion administrative, en passant par le recrutement des consommateurs et le pilotage opérationnel.

Victor Mathevet, associé et directeur général d'Éclaircie

« C'est un changement de schéma brutal et nécessaire qui s'opère dans le photovoltaïque. L'État se désengage du subventionnement des ENR, et en tant que producteurs d'énergie, nous nous tournons maintenant directement vers les consommateurs finaux pour revendre l'électricité que nous produisons, c'est l'autoconsommation collective.

Le partenariat avec Animergy nous offre la possibilité de trouver des consommateurs très rapidement sur chacune de nos centrales.

Avec Animergy, nous vendons mieux notre énergie que lorsque nous la vendions à EDF OA, et les consommateurs font de belles économies. C'est une opération win-win-win :

Win pour Éclaircie,

Win pour l'État,

Win pour les consommateurs. »

Arthur Jouannic, co-fondateur et directeur général d'Animergy :

« Nous sommes très fiers de contribuer au développement d'Éclaircie en aidant ce jeune et ambitieux acteur du photovoltaïque à convertir un maximum de ses projets en ACC. Le courant est immédiatement passé entre nos équipes, que ce soit dans nos process de travail, nos idées, le dynamisme qui règne lors de nos échanges. Le marché du PV est en plein basculement, surtout depuis l'arrivée imminente des AOS, et nous avons très rapidement constaté qu'Éclaircie pourrait devenir un des acteurs phares de la production et du partage d'énergie locale dans le Grand Ouest. »

À propos d'Éclaircie

Éclaircie est un constructeur de centrales photovoltaïques et producteur d'énergie. L'entreprise, localisée en Bretagne, opère dans le Grand Ouest de la France, principalement pour des clients agriculteurs. Avec 20 MWc en développement et 6 MWc en construction, Éclaircie se positionne comme un pionnier du basculement des tarifs subventionnés vers la valorisation de l'énergie produite dans des boucles d'autoconsommation collectives.

Chiffres clés : Création en 2024, 12 collaborateurs et collaboratrices, bureaux basés à Lorient (56) et Rennes (35), www.eclaircie-energies.com - [Linkedin](#)

À propos d'Animergy

Animergy est une société de services spécialisée dans la mise en relation entre producteurs et consommateurs pour des boucles d'autoconsommation collective. Nous

assurons également la gestion de l'opération pour le compte des producteurs, que ce soit sur la partie optimisation énergétique, la facturation, la relation avec l'agrégateur et les consommateurs. Aujourd'hui, Animergy accompagne une quarantaine de producteurs ENR pour leurs opérations d'autoconsommation collective, et ce partout en France.

Chiffres clés : création en 2024, 6 collaborateurs et collaboratrices, une quarantaine d'opérations d'autoconsommation collective en développement, 2,45 GWh en gestion ACC en 2025.

www.animergy.com - [Linkedin](#)

Contact presse

- Arthur Jouannic / 06 51 33 73 74 / arthur.jouannic@animergy.com
- Victor Mathevet / 07 49 34 66 83 / vmathevet@eclaircie-energies.com